

## VENTE DU 06/10/2015 - 1

N°	Description
1 TVA: OUI J	bureau métal beige 2 caissons plateau stratifié façon bois 1 chaise tissu 1 étagère cornière métal avec qq pièces auto 1 porte-manteau perroquet 1 réfrigérateur table top 1 photocopieur (sur bahut) TOSHIBA 1550 1 extincteur poudre GENERAL INCENDIE calculatrice OLYMPIA CPD 1512 aménagement de plan de travail desserte 2 sièges 4 extincteurs poudre SAFE 1 armoire métal beige 2 portes bureau métal beige 1 caisson plateau stratifié façon bois + retour assorti 1 siège 1 porte manteau perroquet 1 armoire haute métal beige 2 portes extincteur eau pulvérisée ANDRIEU
2 TVA: OUI J	réfectoire : petit ensemble de mobilier sans valeur sur le mezzanine : 1 pièce avec des radiateurs d'occasion en pièces détachées (pour ferraille)
3 TVA: OUI J	chèvre de manutention + 2 enclumes "bigorne" 2 chalumeaux (gaz de ville)
4 TVA: OUI J	machine à serir les boites (bacs à eau) des radiateurs (sur les radiateurs) avec 1 portique équipé de 2 vérins hydrauliques
5 TVA: OUI J	3 supports pivotants pour le travail sur les radiateurs 1 bac pour test fuites + pistolet à peinture ensemble d'établis plateau bois montés en équerre murale dans 2 pièces, stock de radiateurs en pièces détachées , outillage oxydé, ferraille diverse etc bain d'étamage pour pièces décapées (après passage acide) 1 tablette plateau bois
6 TVA: OUI J	Dans une pièce : Stock : Ensemble important de pièces détachées diverses de radiateurs de véhicules dont radiateurs neufs non posés et radiateurs de récupération. 2 aménagements d'étagères cornière métal
7 TVA: OUI J	compresseur d'air ABA LT 500 HP 7.5 (réserve 500 L hors service) avec 1 réserve d'air annexe galva (500 L) WORTHINGTON CREYSSENSAC
8 TVA: OUI J	524 BDC 44 PEUGEOT PARTNER N° série type : VF3GBWJYB96035582 Type mines : GBWJYB DMEC : 15/05/2003 00:00:00 Energie : GO Puissance : 7 Kilométrage : 485128 A CHARGE DE CONTROLE TECHNIQUE
9 TVA: OUI J	6511 ZG 44 CITROEN BERLINGO N° série type : VF7MBA9AE65005117 Type mines : MBA9AE DMEC : 25/09/1996 00:00:00 Energie : GO Puissance : 7 Kilométrage : 359239 A CHARGE DE CONTROLE TECHNIQUE

## VENTE DU 06/10/2015 - 1

N°	Description
10 TVA: OUI J	381 XA 44 FORD TRANSIT N° série type : SFVXXBDVLP15504 Type mines : TABCAS DMEC : 18/10/1990 00:00:00 Energie : GO Puissance : 10 A CHARGE DE CONTROLE TECHNIQUE
11 TVA: OUI J	Dans une pièce : ensemble de radiateurs en pièces détachées et de ferraille diverse.  ! NE PAS TOUCHER A LA CARAVANE ET MATERIELS DANS L ANGLE GAUCHE

### CONDITIONS DE VENTE :

La vente a lieu expressément au comptant. Paiement exigible en espèces (maximum 1000 € pour les particuliers et les professionnels), par chèque bancaire certifié ou avec lettre accreditée de banque, accompagné de deux pièces d'identité, ou par Carte bancaire.

#### Frais en sus du prix d'adjudication :

Les lots notés avec indice J sont vendus en Judiciaire par la SELARL ANTONIETTI, et les lots sans indice sont vendus en Volontaire par la SARL OEP

Sauf exception :

Matériels roulants et BTP : Volontaires 13% HT (15.6% TTC) - Judiciaires :12% HT (14.40% TTC)

Toutes les autres ventes: Volontaires :20.83% HT (25% TTC) - Judiciaires :12% HT (14.40% TTC)

#### ACHAT D'UN LOT :

Un N° D'ENCHERISSEUR sous forme d'une plaquette est à votre disposition avant la vente contre un chèque signé à notre ordre et deux pièces d'identité. A défaut d'enregistrement préalable, la démarche se fera au moment de la vente. La plaquette vous sera demandée à l'encaissement. Non remise à l'issue de la vente celle-ci vous sera facturée 15 euros. **L'adjudicataire est responsable de ses lots dès l'adjudication prononcée**, quelles que soient les circonstances.

**La vente a lieu sans garantie**, une exposition permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication. Les articles sont vendus SANS GARANTIE, d'état, de qualité, ou de fonctionnement, sauf mention au Procès verbal, et sans aucun recours possible contre le vendeur, en particulier pour vices cachés.

Pour les véhicules le contrôle technique et la mise à disposition seront facturés forfaitairement 100€. Sauf mention contraire les véhicules sont vendus avec une seule clef.

Tous les renseignements figurant sur la présente liste ne sont donnés qu'à titre indicatif. Seules les indications fournies au moment de la vente et portées au Procès-verbal font foi.

Les lots vendus en Live sont soumis aux mêmes conditions de vente qu'en salle.

**Défaut de paiement** : Si le montant d'achat n'est pas couvert par l'adjudicataire, une mise en demeure est adressée à l'adjudicataire défaillant. A défaut de mandat du vendeur initial de faire jouer la folle enchère, la vente est résolue de plein droit et le lot est revendu pour le compte du vendeur initial (art L 321-14 du code de commerce), 15 jours après l'adjudication. L'adjudicataire défaillant reste redevable des frais de gestion et de stockage pour un montant au moins égal à celui du paiement partiel s'il a eu lieu. Ouest Enchères Publiques se réserve le droit d'interdire l'accès à ses services à tout acheteur jugé indélicat.

**Enlèvement des lots** : Légalement, dès la vente d'un lot réalisée, l'adjudicataire en devient propriétaire et responsable. Une fois le paiement du lot adjugé effectué pour les achats en ligne ou ordres d'achat : l'acquéreur reçoit un e-mail l'autorisant à en prendre possession, directement ou par un tiers de son choix, dans un délai maximum de 15 jours ouvrés. Pour les véhicules, l'acheteur peut enlever son bien le jour de la vente et le lendemain. Passé ce délai il est nécessaire et obligatoire de prendre rendez vous avec la SARL STEM. Barème des frais de stockage facturés par la SARL STEM :

-Véhicules particuliers : 5€ HT/jour

-Véhicules utilitaires : 5,60€ HT/jour

-Véhicules poids lourds : 10€ HT/jour

-Petits objets, bibelots, vaisselle, articles électroménager, hifi, informatique, outillage ... : 1€ HT/jour

Nous pouvons expédier les lots, sous toutes réserves des conditions particulières. L'envoi d'un lot est facturé selon un forfait (comprenant : envoi, emballage, main d'œuvre) déterminé selon le lot à envoyer.

**FORMALITE EXPORT** : en conformité avec l'art. 487 du code des douanes : pour bénéficier de la franchise de TVA, la facture devra être libellée à un exportateur justifiant d'une domiciliation hors du territoire national français. Pour les personnes physiques : passeport, pour les entreprises (registre du commerce, numéro intra communautaire et identité du dirigeant original) et d'un justificatif d'exportation (EX1 et connaissance ou justificatif de passage de frontière pour intra communautaire). Lors de l'adjudication il sera établi une facture HT proforma et demandé une caution d'un montant minimum équivalent à la TVA. L'acheteur, sauf dispositions spéciales écrites du commissaire-priseur dispose d'un mois pour fournir le justificatif de passage de frontière. Passé ce délai, à défaut des justificatifs requis, une facture TTC définitive sera établie et la caution débitée du montant de la TVA. Sur justificatif requis dans les délais, la facture définitive HT sera établie et la caution restituée. Dans le cas de délai dépassé, l'acquéreur conserve la faculté de se faire rembourser la TVA en agissant directement auprès de l'administration fiscale française.

**ORDRES D'ACHAT** : Le Commissaire-priseur peut se charger gratuitement et confidentiellement de porter des enchères aux lieux et place d'un acheteur potentiel absent, ou qui ne souhaiterait pas le faire lui-même.

Les ordres d'achats téléphoniques sont acceptés pour des montants égaux ou supérieurs à 300€ par lot.

Les ordres d'achats classiques ou par internet sont limités à des lots égaux ou supérieurs à 50€ pour un maximum de 5 lots par acheteurs.

## VENTE DU 06/10/2015 - 1

